

# MOBILITÉ 2021

## CALENDRIER

**Référence :** instruction du 18 janvier 2021 précisant les modalités d'organisation des mobilités 2021 pour les personnels administratifs et techniques

### « FIL DE L'EAU »

Fin de publication des fiches de poste	31 janvier 2021
Retour des classements des services	28 février 2021

### CAMPAGNE 1er SEMESTRE

Publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants	Du 1er mars au 23 avril 2021
Demande d'ouverture du poste	Jusqu'au 12 mars 2021
Validation DRH des demandes	Jusqu'au 19 mars 2021
Retour des classements des services	Avant le 12 mai 2021
Publication des mouvements validés	15 juin 2021
Prise de fonction	1er septembre 2021

### « FIL DE L'EAU »

Reprise du « fil de l'eau »	1er juillet 2021
Prise de fonction	1er octobre 2021

#### IMPORTANT

- ⇒ 5 vœux maximum sur MOB MI
- ⇒ Le groupe RIFSEEP et les NBI doivent être mentionnés sur les fiches de poste
- ⇒ L'absence de « remplacement » ne peut suffire pour justifier un avis défavorable
- ⇒ En cas d'infructuosité, recrutement possible de contractuels (examen des demandes à partir du 15 juin 2021)

Conformément aux Lignes Directrices de Gestion et à la prochaine "Charte du dialogue social", les sections FO Préfectures et des SMI sont présentes pour défendre votre dossier de demande de mobilité